

Estimation coût prévisionnel : 3 agents mis à disposition

suite avenant 2023

Catégorie A - Filière administrative - Mise à disposition 6%

Coût (rémunération + charges patronales) x 6% (*)

De janvier à juin 2023	1 714,11 €
Projection annuelle	3 428,22 €

(*) y compris participation mutuelle versée en paie, mais hors coût des titres restaurant et carte RTM payés par la Ville de Marseille sur facture globale (non inclus dans les coûts de revient)

Autres rémunérations annuelles x 6% (*)

1/3 revalorisation IFSE (420 € payé en 3 fois)	8,40 €
PFA	93,12 €

(*) pas de charges patronales supplémentaires sur le régime indemnitaire des fonctionnaires

TOTAL annuel théorique 3 529,74 €

Catégorie A - Filière technique - Mise à disposition 2%

Coût (rémunération + charges patronales) x 2% (*)

De janvier à juin 2023	771,20 €
Projection annuelle	1 542,40 €

(*) y compris participation mutuelle versée en paie, mais hors coût des titres restaurant et carte RTM payés par la Ville de Marseille sur facture globale (non inclus dans les coûts de revient)

Autres rémunérations annuelles x 2% (*)

1/3 revalorisation IFSE (420 € payé en 3 fois)	8,40 €
PFA	93,12 €

(*) pas de charges patronales supplémentaires sur le régime indemnitaire des fonctionnaires

TOTAL annuel théorique 1 643,92 €

Catégorie B - Filière technique - Mise à disposition 2%

Coût (rémunération + charges patronales) x 2% (*)

De janvier à juin 2023	469,05 €
Projection annuelle	938,10 €

(*) y compris participation mutuelle versée en paie, mais hors coût des titres restaurant et carte RTM payés par la Ville de Marseille sur facture globale (non inclus dans les coûts de revient)

Autres rémunérations annuelles x 2% (*)

1/3 revalorisation IFSE (420 € payé en 3 fois)	8,40 €
PFA	93,12 €

(*) pas de charges patronales supplémentaires sur le régime indemnitaire des fonctionnaires

TOTAL annuel théorique 1 039,62 €

TOTAL prévisionnel en année pleine 6 213,28 €